

**BUDGET PRIMITIF 2010**  
18 Décembre 2009  
Conseil Général des Alpes-Maritimes

**Intervention Antoine DAMIANI**  
(Seul le prononcé en séance fait foi)

**RAPPORT : POLITIQUE EDUCATION**

Le Budget Éducation qui s'élève à 70 M€ est en baisse de 11 M d'€ (-14%).

La baisse est particulièrement sensible en investissement de 50.7 M d'€ en 2009, nous passons à 39.2 M € en 2010.

En fonctionnement les crédits sont juste maintenus 30.6 M d'€ contre 30.5 M d'€.

Sur le rapport éducation lui-même, nous relevons une baisse des crédits affectés aux gymnases : 14 M d'€ en 2010 contre 18 en 2009.

De plus, on assiste à un changement du plan collège : le principe était la construction de gymnase de type C, à compter de ce jour, le principe sera la construction de gymnase de type B de qualité inférieure avec une participation des communes si elles souhaitent obtenir un gymnase de type C. A cet égard, j'aimerais connaître le nom des collèges concernés par ces nouvelles dispositions.

L'enseignement supérieur

Les crédits de 21.17M€ sont en baisse de 2% (400 000€).

20 m€ sont inscrits en investissement mais 75% de ces crédits seront engloutis par le campus S.T.I.C qui, enfin, va sortir de terre.

Une question, Monsieur le Président, dans le prolongement du discours du Président de la République, le Campus S.T.I.C. pourra-t-il bénéficier d'une partie de la manne provenant du grand emprunt ?

Sur ce rapport, Monsieur le Président, et pour les raisons que je viens d'évoquer, le groupe socialiste votera CONTRE.